

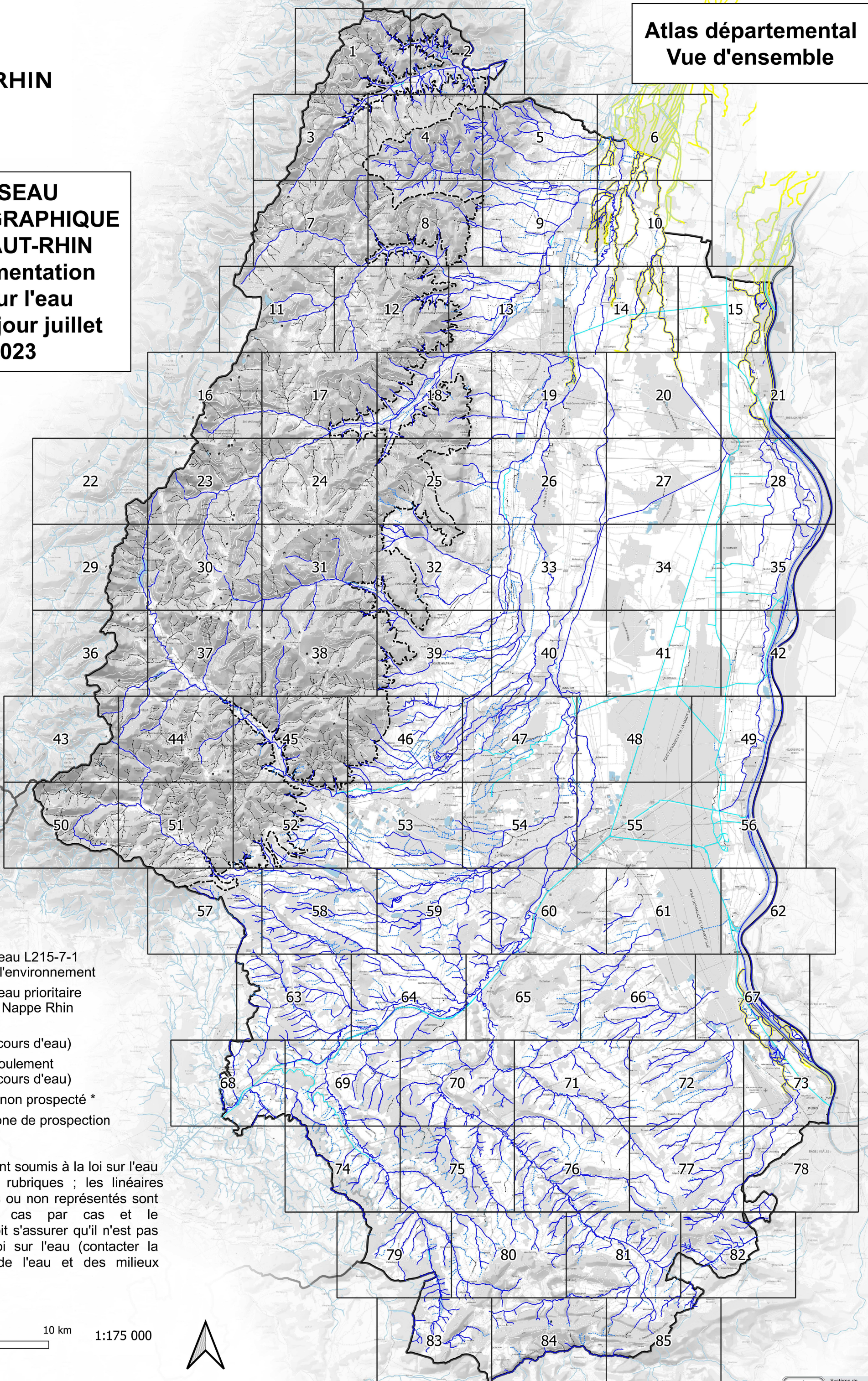


**PRÉFET
DU HAUT-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Atlas départemental
Vue d'ensemble**

**RESEAU
HYDROGRAPHIQUE
DU HAUT-RHIN
Règlementation
loi sur l'eau
Mise à jour juillet
2023**



Légende

- Cours d'eau L215-7-1 code de l'environnement
- Cours d'eau prioritaire SAGE III Nappe Rhin
- Canal * (ex non cours d'eau)
- - - Autre écoulement (ex non cours d'eau)
- - - Linéaire non prospecté *
- - - Limite zone de prospection

* les canaux sont soumis à la loi sur l'eau pour certaines rubriques ; les linéaires non prospectés ou non représentés sont examinés au cas par cas et le pétitionnaire doit s'assurer qu'il n'est pas soumis à la loi sur l'eau (contacter la DDT bureau de l'eau et des milieux aquatiques)

0 5 10 km 1:175 000

